



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2013.20**

*Nombre de Conseillers :*  
*en exercice : 21*  
*présents : 17*  
*votants : 20*

*L'an deux mille treize, le 25 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de LISSIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de SCHUK Jean-Louis, Maire.*

**Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 mars 2013.**

**PRÉSENTS :** BERNARDIN Véronique, BONIN Luc, BOULAY Daniel, BRETTE Pascal (pouvoir de CLAUICIGH Christophe), BOUCHET David (pouvoir de GALAUP Séverine), COHENDET Françoise, COMBE Marie-Christine, DJIDI Evelyne, DUFOURNEL Madeleine, HAUMONT J-Claude, JANVIER Christophe, JEANDIN Yves, MILLION Jean-Claude (pouvoir de GRANGE Jean-Claude), RITTER Philippe, RUSTANT Robert, SCHUK J-Louis, VINOT Julie.

**ABSENTS EXCUSES :** CLAUICIGH Christophe (pouvoir à P. BRETTE), GALAUP Séverine (pouvoir à D. BOUCHET) GRANGE Jean-Claude (pouvoir à J-CI. MILLION), NATHANIEL Brigitte

**SECRÉTAIRE ÉLUE :** COHENDET Françoise.

\*\*\*\*\*

**Objet : Anneau des Sciences – avis du Conseil Municipal sur le projet de tracé**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil les termes de la délibération n°2012.78 prise en séance du Conseil en date du 19 novembre 2012 portant sur le Débat Public relatif au projet de tronçon ouest du périphérique de Lyon, dénommé « Anneau des Sciences ».

Il précise au Conseil que depuis des mois, la Commission Nationale de Débat Public organise la réflexion publique sur ce projet structurant de notre agglomération.

Après 4 réunions publiques et 3 ateliers thématiques, chacun a pu faire part de ses remarques, inquiétudes et propositions concernant ce projet qui doit durablement impacter le territoire de l'agglomération lyonnaise

Considérant que sur le plan de l'agglomération, il propose au Conseil d'approuver les objectifs d'amélioration urbanistique, logistique et environnementale visant à :

- mieux desservir l'Ouest de l'agglomération naturellement pénalisé par sa géographie et son déficit en matière de transports en commun lourds,
- désengorger les accès sud et ouest de Lyon,
- mettre enfin un terme à l'aberration écologique et urbanistique que constitue la traversée du centre ville de Lyon par une infrastructure autoroutière,
- qu'à l'exception de quelques voix, un quasi consensus se dégage sur la nécessité de cette infrastructure, enterrée à 80%.

La Commune de Lissieu est donc favorable au principe du tracé de l'Anneau des Sciences, dans la mesure où ce projet sera très bénéfique pour l'Ouest lyonnais en permettant aux voiries locales d'être apaisées, aux transports en commun de se développer davantage dans une approche multimodale et intermodale renforcée.